



Surendettement du professionnel libéral associé d'une SCP

Fiche pratique publié le 26/07/2017, vu 667 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Lorsqu'il exerce au sein d'une SCP, le professionnel libéral n'a pas une activité indépendante et ne relève donc pas des procédures collectives réservées aux entreprises en difficulté. Il peut alors demander à bénéficier d'une procédure de surendettement.

Un orthodontiste demande l'ouverture d'une procédure de surendettement. Le tribunal d'instance de Montargis refuse car l'intéressé a exercé l'activité d'orthodontiste « sous la forme d'une société civile professionnelle » qui a fait l'objet d'une procédure collective et une partie importante de son passif provient de cette activité professionnelle libérale.

Cassation de cette décision par la Haute Juridiction : l'orthodontiste n'exerçait pas la profession d'orthodontiste en son nom propre, mais en qualité d'associé d'une société civile professionnelle ; il n'avait donc pas une activité professionnelle indépendante au sens des textes précités.

Les procédures réservées aux entreprises en difficulté et régies par le Code de commerce s'appliquent aux professionnels indépendants qui exercent individuellement leur activité (Cass. 2e civ. 1-6-2017 n° 16-17.077 F-PB).

[Dans quels cas peut-on demander l'ouverture d'une procédure de surendettement ?](#)

Articles sur le même sujet :

- [Vous pensez être surendetté : que faire ?](#)
- [Quelles sont les dettes concernées ?](#)
- [Comment se déroule la procédure de surendettement ?](#)
- [La définition de la bonne foi du débiteur](#)
- [Procédure de surendettement et couple](#)
- [Procédure de surendettement et caution](#)
- [La procédure de surendettement suspend-t-elle les saisies ?](#)
- [Peut-on être expulsé de son logement pendant une procédure de surendettement ?](#)
- [Comment déposer un dossier ?](#)
- [Que se passe-t-il après le dépôt du dossier ?](#)
- [Quelles sont les conséquences de la décision de recevabilité ?](#)
- [Dossier de surendettement irrecevable : comment réagir ?](#)
- [Le plan conventionnel de redressement](#)
- [Les mesures imposées ou recommandées par la commission de surendettement](#)
- [La procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire](#)
- [La procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire](#)